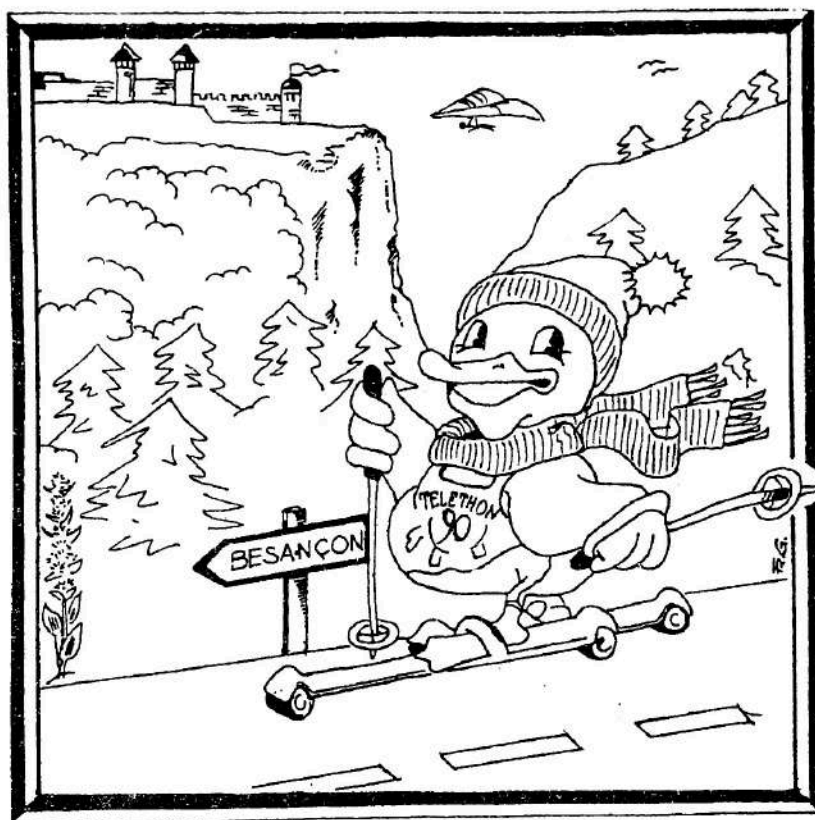


# FRASNE NOTRE VILLAGE



# le mot du maire

Dans mon éditorial du bulletin N° 3 , je vous faisais part de nos inquiétudes quant aux chances de voir repartir les activités des ETS GENRE dans des nouveaux locaux et avec la participation d'un investisseur étranger.

Aujourd'hui le site ferme ses portes, après un constat d'échec quant à la reprise. Tout le Conseil Municipal regrette cette issue , d'autant plus qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour aider, soutenir et financer le projet.

Je ne veux pas reprendre ici la longue liste des différentes réunions auxquelles j'ai participé , accompagné le plus souvent possible par les membres de la commission. Il ne s'est pas passé une réunion du Conseil Municipal de janvier à octobre qui n'ait traité du dossier.

Nous avons toujours été disponibles chaque fois que Messieurs CHAUVIN et leur partenaire ont souhaité nous rencontrer, ou que le personnel comptait sur nous pour débloquer certains dossiers.

Nous avons mesuré la complexité des démarches qu'il fallait entreprendre pour garantir les droits de chacun, ou encore pour créer une nouvelle société qui se devait de reprendre l'ensemble du personnel.

Malgré l'aide du CONSEIL GENERAL , que je tiens une nouvelle fois à remercier, pour la subvention de 750 000 F qu'il a voté , et l'aide directe de la commune de Frasne de 250 000F le projet de reconstruction n'a pu aboutir.

Je voudrais dire à ceux ou à celles qui ont encore des doutes quant à la volonté du Conseil Municipal et du Maire de voir repartir l'activité , que je les invite à venir à mon bureau consulter le dossier qui retrace neuf mois de travail. Ils seront vite convaincus que les élus ont fait leur travail dans l'intérêt de tous : l'industriel et le personnel.

Dans le même temps , nous avons eu à poursuivre les négociations avec la société HONSEL pour son implantation à FRASNE . Aujourd'hui le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de pouvoir vous communiquer le planing suivant :

- 28 septembre 1990 : dépôt du permis de construire de l'usine et d'un pavillon.
- 14 octobre 1990 : mise au point de la convention qui doit être signée entre la commune et la société
- 19 octobre 1990 : approbation de la convention par le Conseil Municipal
- 7 novembre 1990 : publication pour l'appel d'offres auprès des entreprises
- 17 décembre 1990 : ouverture des plis et choix des entreprises.
- 15 mars 1991 : début des travaux
- 1 octobre 1991 : fin des travaux et remise des clés du bâtiment aux responsables de l'entreprise.

La convention qui lie la commune à la Société HONSEL prévoit que la commune construit l'usine et que la Société HONSEL verse chaque année un loyer qui couvre les annuités d'emprunts et ceci pendant 15 ans.

L'année 1991 verra très certainement le début des travaux d'une autre usine sur un terrain de 15 000 M2 en zone artisanale. Il s'agit d'une société qui travaillera le granit pour réaliser des façades d'immeubles.

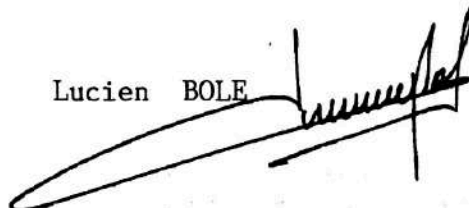
Votre Conseil Municipal a donc fait le choix d'un développement harmonieux avec la recherche d'emplois, mais aussi la mise en place de nouveaux services. L'aménagement de la zone commerciale avec l'installation du SUPER U, et nous l'espérons aussi d'autres boutiques, se fait en même temps que notre soutien à la reprise par Messieurs Noël MARMIER et Christian SAILLARD de l'entreprise MARMIER ROYET. Nous suivons d'autres dossiers comme l'installation de M. VITTE, compagnon, artiste et tailleur de pierres qui s'installe dans l'atelier de Mme LOUVRIER.

Nous aurons l'occasion d'évoquer avec vous d'autres projets, mais nous espérons tous voir sortir définitivement notre dossier pour le foyer logement des personnes âgées dès 1991. Le principe en est accepté au niveau du Conseil Général qui doit maintenant en prévoir le financement.

Nous voici dans le dernier mois de l'année et bien vite nous nous retrouverons en famille pour les fêtes de fin d'année. Permettez moi de souhaiter à tous, des fêtes très agréables, et que le souffle de paix qui anime souvent cette période de l'année soit suffisamment puissant pour partir au-delà des mers et éviter le conflit du Golfe où beaucoup de nos soldats passeront NOËL.

Le Maire de FRASNE,

Lucien BOLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lucien Bole', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat cursive.

# BUDGET SUPPLEMENTAIRE 90

## fonctionnement

### dépenses

Denrées et fournitures.....	14 500
Frais de personnel .....	20 000
Travaux et services extérieurs.....	42 638
Participation et contingents .....	-12 155
Allocations et subventions .....	8 000
Frais de gestion générale .....	6 515
Prélèvement pour recettes investissement.	937 347

1 017 287

### recettes

Produits de l'exploitation .....	3 000
Produits domaniaux .....	488 893
Produits financiers .....	706
Recouvrements et subventions .....	33 434
Dotation de l'Etat .....	51 731
Impôts indirects .....	1 450
Contributions directes .....	6 121
Produits exceptionnels .....	1 800
Produits antérieurs .....	1 545 859

2 132 994

## investissement

### dépenses

Aménagement combles du Centre Accueil ...	482 000
Matériel de duplication .....	78 222
Matériel scolaire .....	5 000
Matériel divers .....	10 000
Instruments de musique .....	6 000
Travaux au groupe scolaire .....	15 000
"    au dispensaire .....	4 163
"    à l'église .....	39 000
"    à la poste .....	3 280
"    à la salle de musique .....	2 200
"    en forêt .....	5 000
Assainissement .....	14 000
Parking (derrière église) .....	21 000
Electrification ferme .....	62 938
Lotissement de la Chapelle .....	1 400 000
Aménagement de l'entrée de Frasne .....	670 000
"    Etang Lucien .....	40 000
Acquisition d'un tracteur .....	250 000

3 140 739

### recettes

Prélèvement sur recettes de fonctionnement	937 347
Subvention pour centre d'accueil .....	200 000
Subvention pour électrification ferme ....	44 056
Participation des particuliers .(ferme)...	18 882
Récupération TVA .....	11 700
Vente de terrains en zone artisanale .....	127 700
Vente parcelles lotissement .....	2 355 000
Subventions.....	355 000
Emprunt et subventions entrée de Frasne ...	383 579

3 140 739

# USINE RELAIS

" LA BOISSELLERIE PETITE " qui a pu sortir ses premières caisses dès le début de juin ,après seulement 5 mois de discussion et de travaux, continue chaque jour à perfectionner ses techniques. Il faut 7 emplois pour faire face aux nombreuses commandes qu'elle reçoit du groupe SOCAR PARNALLAND ,Les cartonniers du Vin .

Pour la commune c'est une grande satisfaction de voir ainsi une petite unité s'installer et prospérer. La volonté d'aboutir dans un tel projet a été unanime au sein du Conseil Municipal.

Bien sur ,une convention a été passée avec le Société PETITE ,qui précise les modalités de location et la promesse de vente. Nous retenons pour votre information ,les points suivants:

1°) - les locaux sont loués à la société à partir du 1.06.90 pour trois années ,pour un loyer mensuel hors taxes de 4 250 F soit 51 000 F par an.

2°) - A l'issue de cette période ,la société devra choisir entre l'achat des locaux ou une construction d'une usine en zone artisanale.

En cas de vente , tous les frais engagés par la commune seront pris en compte pour calculer le prix de vente. A terme l'opération sera blanche pour la commune , toutes les dépenses seront remboursées à terme par la Société PETITE.

Aujourd'hui nous pouvons vous donner les résultats définitifs de l'opération qui a été conduite à son terme dans de bonnes conditions ,grâce à l'architecte ,M. VANNOD et aux entreprises.

- Achat du bâtiment et des terrains .....	400 000.00 F
- Frais de notaire et d'actes .....	20 000.00 F
- Travaux d'aménagement et agrandissement plus frais d'architecte .....	522 797.00 F
	<hr/>
	942 797.00 F

Pour financer cette dépense nous avons obtenu une subvention du Conseil Général du Doubs de 137 475 F dans le cadre de la politique d'aide à l'installation de nouvelles usines.

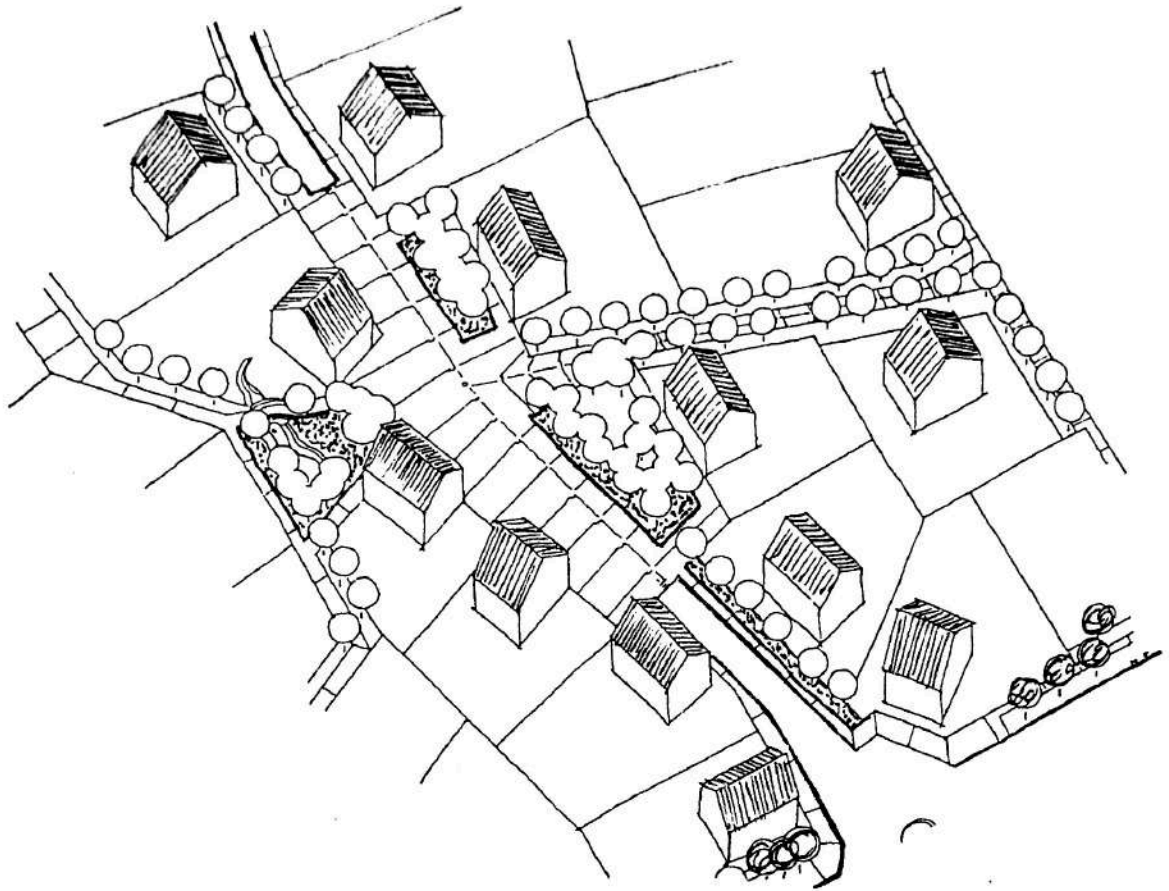
La Région de FRanche-Comté quant à elle ,nous a proposé un prêt sans intérêt de 195 000 F .

La commune a réalisé un emprunt de 600 000 F

Tout en souhaitant une pleine réussite à cette nouvelle société à Frasne ,nous espérons pouvoir dès 91 vous dresser le même genre de compte-rendu pour d'autres entreprises.



# **LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE**



***vous pouvez réserver votre  
parcelle dès maintenant .***

**( renseignements : mairie *frasne* )**  
**( 81.49.83.17. )**

***130 F / m<sup>2</sup>***

**venez construire dans une commune  
en plein développement.**

# **L'AUTOMNE DES GRANDS TRAVAUX**

**\*\***

**la zone artisanale  
lotissement de la chapelle  
entrée de FRASNE  
zone commerciale**

et aussi

les places à bois  
la digue de l'étang  
le parking du collège

pour

**5000 000 F**

D'importants chantiers ont été ouverts à la fin de l'été et tout au cours de cet automne 90. Certains sont terminés comme :

- la zone artisanale
- les places à bois dans le Forbonnet
- le parking du collège

d'autres sont en cours :

- le lotissement de la chapelle
- l'entrée de Frasne
- l'aménagement des terrains vers le Centre d'Accueil
- l'aménagement des combles au Centre d'accueil

...etc...

Il faut aussi signaler que les travaux de réfection de la route de Frasne à BONNEVAUX ont permis de récupérer des remblais pour reprendre la digue de l'Etang Lucien , malgré les plus vives oppositions des écologistes Nous regrettons de n'avoir pu terminer cet ouvrage . Il le sera avec les remblais de la seconde tranche des travaux qui prévoit la réfection de cette route jusque sur la Place GIROD.

Nous ne sommes pas en possession de tous les décomptes ,mais nous pouvons vous rappeler les coûts prévisionnels de ces travaux:

LOTISSEMENT DE LA CHAPELLE .....	3 450 000 F
AMENAGEMENT DE L'ENTREE DE FRASNE .....	670 000 F
ZONE ARTISANALE .....	530 000 F
LES PLACES A BOIS DANS LE FORBONNET .....	110 000 F
AMENAGEMENT DES COMBLES DU CENTRE D'ACCUEIL..	400 000 F

Quant au financement ,il faut préciser les recettes prévues suivant le dossier :

Lotissement de la Chapelle :	subventions diverses ....	645 000 F
	vente de parcelles.....	2755 000 F
Zone artisanale :	subventions diverses .....	194 637 F
	vente de terrains .....	227 700 F
Entrée de Frasne :	subventions .....	83 579 F
	emprunt .....	300 000 F
Les places à bois :	subvention .....	49 000 F
Aménagement des combles :	subventions .....	200 000 F

La différence entre les dépenses et les recettes attendues sera financée par les fonds libres de la commune.

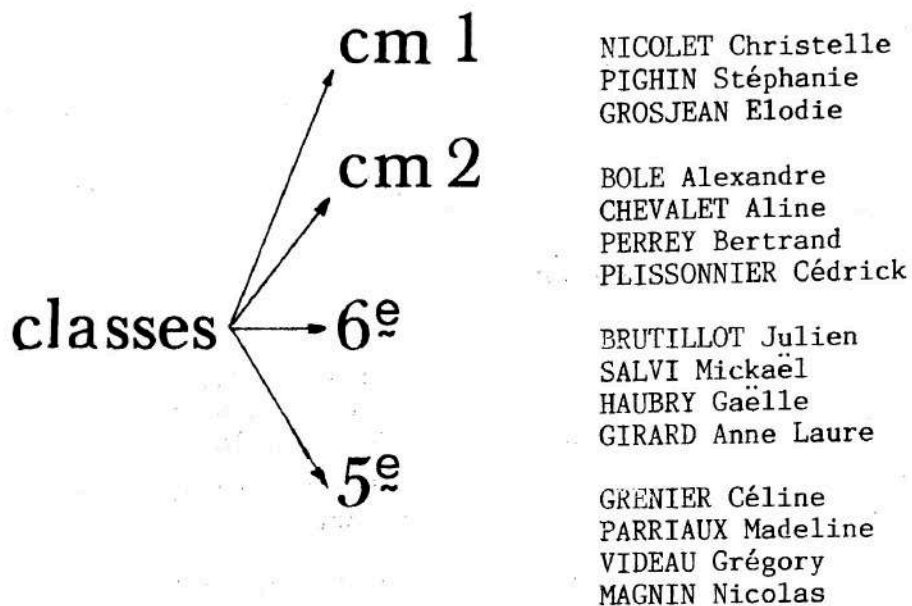
Nous ne manquerons pas de vous communiquer dans les prochains bulletins les coûts définitifs.



# CONSEIL DES JEUNES

Dans le numéro 3 de notre journal , nous vous faisons part de notre volonté de mettre en place un CONSEIL DES JEUNES dès la rentrée scolaire. Nous avons le plaisir de vous annoncer que ce conseil est aujourd'hui en place et qu'il s'est déjà réuni deux fois : une fois sous la présidence du Maire et de la commission ANIMATION SPORTS JEUNESSE, une seconde fois où les enfants se sont réunis entre eux sous la présidence de Julien BRUTILLOT , le maire des jeunes.

Les élections qui ont eu lieu le samedi 13 octobre en mairie de FRASNE ont désigné comme conseillers:



Lors de la première réunion de ce conseil , le vendredi 26 octobre 1990 , les élus se sont répartis dans trois commissions :

- sports loisirs
- environnement
- sécurité et information

Quelques adultes ont bien voulu aider ces jeunes dans leurs premiers pas vers une prise de responsabilité plus grande dans la vie de notre commune.

Le Maire leur a remis un petit document pour présenter la commune .

Nous attendons maintenant le résultat de leurs premières réflexions , et nous espérons très vite pouvoir réaliser conjointement des projets pour notre village.

# NOS ECOLES

Notre Collège qui accueille cette année 302 élèves a fait l'objet d'une deuxième tranche de travaux cet été dans le cadre de la restructuration programmée en 1989. Au total pour 1989 et 1990 les travaux se montent à près de 2000 000 F . Cette dépense est prise pour 60% en charge par le CONSEIL GENERAL et 40% par les communes du secteur scolaire.

Après cette deuxième tranche ,le collège se trouve mieux équipé en salles d'enseignement et en salles spécialisées ( informatique , bureautique , sciences) Un véritable CDI ( Centre de Documentation et d'Information ) peut fonctionner aujourd'hui pour le plus grand profit de nos élèves.

Mais il reste encore une troisième tranche à conduire et qui aura surtout comme objectif d'améliorer les conditions d'accueil des  $\frac{1}{2}$  pensionnaires à savoir : un foyer élèves , des salles d'étude ,une amélioration du refectoire ... Une prochaine réunion doit fixer un calendrier et les priorités pour 1991 .

Par mesure de sécurité ,la commune de Frasne a aménagé un immense parking pour faciliter la manoeuvre des cars de ramassage.



Au groupe scolaire Xavier Marmier ,différents travaux ont été réalisés au cours des vacances ,avec en particulier la réfection d'une salle de classe ( Mme Chauvin ) , l'entretien des peintures de fenêtres , des travaux pour le logement de l'institutrice, l'aménagement de la salle informatique.

Il est prévu de refaire la peinture de la salle de Mme Girard aux vacances de Noël et de terminer l'échange des grilles de la cour.

Un début d'incendie à la chaufferie nous a obligés à changer de bruleur sur une des chaudières ( coût 20 000F )



A l'école maternelle , il n'est pas encore question de réfection de peintures, mais le nombre d'enfants accueillis chaque matin nous a amenés à prendre en charge une heure de plus par jour d'école pour Mme SERRETTE . Cette décision doit permettre aux enseignantes et aux ASEM de réorganiser le planing, afin de mieux accueillir les enfants le matin.

## bienvenue et merci

Nous profitons de cette page pour souhaiter la bienvenue dans notre commune à Madame Jocelyne BOST , directrice de l'école maternelle en remplacement de Madame Jeanine GUYON, à qui nous adressons nos plus vifs remerciements pour les longues années passées au service de nos enfants et pour son sérieux et sa conscience professionnelle. Au début des vacances ,une petite cérémonie a permis au Conseil Municipal de manifester toute sa sympathie à Madame Guyon, ainsi qu' à Madame Marthe NICOLET ,qui elle aussi faisait valoir ses droits à la retraite ,après avoir enseigné à de nombreuses générations de collégiens, qui toutes l'ont beaucoup appréciée pour son enseignement mais aussi pour sa disponibilité et son sens de l'organisation.

Bienvenue aussi à Madame GIRARD ,qui a remplacé Melle RABOLIN et à Madame BLAIN qui remplace Madame Marmier en congé parental.

# FRASNE - DOUROULA

L'Association Frasn-Douroula a été créée le 3 mars 1989 par les membres de la Croix Rouge. Ce qui nous a motivé au départ ce fut notre désir d'élargir notre champ d'action. Nous souhaitons en effet mener d'autres activités que celles consistant à tenir des postes de secours lors de manifestations sportives.

C'est pourquoi nous avons pris contact avec les membres de l'Association: " Jumelage-Coopération Besançon-Douroula ". A la suite de ces premiers contacts , nous avons pris l'engagement d'envoyer, chaque année ,deux membres de notre association au Burkina-Faso.

Nos objectifs sont de deux ordres:

- aide humanitaire au Burkina-Faso, par une action sur le terrain.
- construction et équipement de centres de santé primaire.

Pour que ce projet devienne réalité, nous avons besoin de moyens financiers importants c'est pourquoi, tout au long de l'année, et malgré le nombre réduit de ses membres , notre association organise de nombreuses manifestations :

- 31 mars 1989 : concert Rock
- 22 avril 1989 : concert à l'Eglise avec Jean Kita
- 20 mai 1989 : bal de la fête foraine
- 21 juin 1989 : collecte de médicaments.
- 23 juin 1989 : Fête de la musique à Cessay
- 24 Juin 1989 : Tournoi de Foot de l'amitié
- 24 novembre 1989 : Soirée diapo : compte rendu du 1er voyage.
- 1er décembre 1989 : Conférence sur les dons d'organes
- 17 mars 1990 : Soirée cabaret
- 28 avril 1990 : concert à l'Eglise
- 29 juin 1990 : Fête de la musique à Cessay
- 7 juillet 1990 : Tournoi de foot de l'amitié
- 17 novembre 1990 : Soirée Diapo , compte rendu du 2è voyage
- 8 décembre 1990 : Téléthon
- 16 mars 1991 : soirée cabaret

Avec les bénéfiques que nous avons réalisés , 5 personnes se sont déjà rendues au Burkina Faso ces deux dernières années pour mener à bien notre action. Le premier séjour a surtout consisté en la prise de contact avec la population et les autorités locales. Les trois représentants de Frasn-Douroula ont , en effet , rencontré le directeur régional de la santé afin d'établir avec lui les possibilités d'aide pour les années à venir.

Cependant notre action ne s'est pas arrêtée là car nous avons bien sur participé au chantier entrepris par Besançon : construction d'une sixième classe et plantation de manguiers et surtout nous avons dispensé des soins aux populations des villages proches de Douroula.

Le second séjour , qui s'est déroulé cette année du 26 juillet au 17 août , a vu se concrétiser un des buts que nous nous étions fixé puisque, grâce à l'argent que nous avons récolté à Frasn lors de nos différentes manifestations , nous avons totalement rénové et équipé un poste de santé primaire ( infirmerie destinée aux premiers soins) dans le village de Bladi. De plus , comme l'année dernière , nous avons participé aux diverses plantations entreprises par Besançon et nous avons distribué les médicaments collectés ou achetés par l'association dans les villages entourant Douroula .

Ainsi , après 2 ans d'existence et de participation à ce chantier-coopération au Burkina Faso , notre association commence enfin à récolter les fruits de son travail et a voir se concrétiser ses objectifs premiers. Mais pour que cette action ne soit pas une aventure sans lendemain, nous avons besoin de vous tous . Ainsi nous espérons que vous continuerez à soutenir notre action tant par votre présence à nos manifestations que par de nouvelles adhésions à notre association .

Cependant, nous n'avons pas oublié notre activité croix rouge et , sensibilisés par le problème des myopathes, nous avons décidé de prendre part à la journée Téléthon du 8 décembre 1990.

Quatre personnes : Jean-Luc Girod , Claude Paris, Michel Paris et André Paris , parcoureront Frasne-Levier-Besançon à ski à roulettes.

Le départ sera donné à Frasne à 12 heures et la traversée de chaque village donnera lieu à une collecte au profit de l'association française contre la myopathie .

L'arrivée se fera à la citadelle de Besançon aux alentours de 16 heures.

Jusqu'à présent, notre action a toujours été soutenue par la population de Frasne que nous tenons à remercier à travers ces quelques lignes, en espérant que vous répondrez toujours présent lors de nos prochaines manifestations.

De plus , nous tenons à vous informer que les portes de notre association restent ouvertes à toutes personnes intéressées par nos activités.

Les membres de l'Association  
Frasne-Douroula .

(Amicale de Secouristes Croix Rouge)



**VOUS VENEZ DE FETER UN EVENEMENT**

**VOUS AVEZ CONSOMME DE L'ALCOOL**

**VOUS ALLEZ REPRENDRE LE VOLANT**

**ATTENTION, CONDUIRE AVEC UN TAUX DE 0,8 g D'ALCOOL  
PAR LITRE DE SANG EST UN DELIT SEVEREMENT REPRIME**  
(rétention immédiate du permis de conduire  
et immobilisation du véhicule)

**A titre d'exemple (purement indicatif)**

**Pour un homme de 70 kg, le taux d'alcoolémie de 0,8 g est atteint avec la consommation pendant un repas de 5 verres\* de boissons alcoolisées et de 3 verres\* à jeun.**

**Pour une femme de 60 kg, le taux d'alcoolémie de 0,8 g est atteint avec la consommation pendant un repas de 4 verres\* de boissons alcoolisées et de 2 verres\* à jeun.**

**\* Un verre de boisson alcoolisée équivaut à :**









- 3 cl de whisky ou digestif à 40°
- 6 cl d'apéritif à 20°
- 10 cl de vin à 12°
- 25 cl de bière à 5°

**Ces exemples ont valeur d'avertissement et ne peuvent être opposables lors des contrôles**

(tableau plus précis au verso)



Ce tableau indique l'alcoolémie **approximative** d'un homme de 75 kg et d'une femme de 55 kg à jeun, une heure après l'absorption de la boisson. En effet, l'alcool bu à jeun passe plus vite dans le sang, l'alcoolémie monte donc plus vite. L'alcool bu au cours d'un repas se mélange aux aliments, séjourne plus longtemps dans l'estomac et passe moins vite dans le sang. L'alcoolémie monte moins vite mais baisse moins vite.

	BOISSON	HOMME	FEMME
	un verre d'apéritif anisé à 45° étendu d'eau (2cl)	0,13	0,19
	un verre d'apéritif à base de vin à 16° (6 cl)	0,15	0,22
	un verre de bière de table à 5° (25 cl)	0,15	0,21
	une bière de luxe à 7° (33 cl)	0,30	0,45
	un verre à liqueur de digestif à 35° (3 cl)	0,20	0,29
	un baby whisky (4 cl)	0,36	0,54
	deux verre de vin de table à 11° (25 cl)	0,42°	0,62
	une flute de champagne (8 cl)	0,15	0,25

Les chiffres mentionnés ci-dessus représentent le "grammage" par litre de sang. Le taux d'alcoolémie atteint son maximum une heure après l'absorption. Il baisse ensuite lentement : de 0,10 à 0,15 g par heure.

# A.B.C.D.E.F

## TENNIS de TABLE

Une équipe de ping-pong représente l'association en compétition départementale

### Résultats déjà obtenus :

21.09.1990	FRASNE	11	VAUX et CHANTEGRUE	7
28.09.1990	FRASNE	14	MORTEAU	4
12.10.1990	FRASNE	9	E.P.H.D. (MOUTHE)	9
19.10.1990	FRASNE	14	LA CHAUX	4
25.10.1990	FRASNE	13	C.I.T. PONTARLIER	5
09.10.1990	FRASNE	17	NOEL CERNEUX	1

Nos 6 Frainiauds portent les couleurs de "LA POSTE" puisque Daniel BAUFOUR, le receveur des P.T.T. de FRASNE, a offert les maillots.

Les entraînements ont lieu

- tous les mardi de 16 h 45 à 19 h

- tous les samedi de 17 h à 19 h

au gymnase (derrière l'école primaire)

Une école de tennis de table est ouverte aux plus jeunes le mardi. Tous les pongistes débutants ou confirmés sont les bienvenus aux entraînements.

Une équipe féminine E.P.H.D. (Entente Pongiste du Haut-Doubs) qui joue en **NATIONALE 2** organise ses rencontres dans le gymnase. Les matchs, d'un très haut niveau et d'une grande qualité, ont lieu certains samedi à partir de 17 h

Des affiches aux vitrines des commerçants de FRASNE **vous** informent des dates des rencontres.

Nous vous espérons nombreux pour encourager ces deux équipes.  
L'entrée est gratuite !

## **CINEMA**

Reprise des séances pendant les mois d'hiver. Deux films ont déjà été appréciés :

- "Allo Maman, ici Bébé"
- "la gloire de mon père"

A bientôt, le plaisir de vous accueillir dans la salle polyvalente du Collège Emile LAROUÉ à FRASNE.

## **THEATRE**

Deux pièces sont déjà en répétition.

L'Association **A.B.C.D.E.F.** vous présentera

- une pièce écrite par Michel RENAUD

**"BAR sur SCENE"**

- une pièce d'Eugène LABICHE

**"LA PERLE de la CANNEBIERE"**

dans le courant du mois de MARS 1991.

**A.B.C.D.E.F.**

# SKI - CLUB HAUTE JOUX - CESSAY

---

Avec le retour de l'hiver les activités du ski-club reprennent; Comment fonctionne le ski-club? Quelle est sa structure quelles sont ses activités?

## -SA STRUCTURE

Le ski-club s'étend sur toute la zone du SIVOM de Frasne. Il est né de la fusion du ski-club de la Haute Joux (télèski de Bonnevaux) et du ski-club des "randonneurs de Cessay".

Le conseil d'administration se compose d'un membre de chaque conseil municipal et de membres élus par l'assemblée générale. Le ski-club est membre de la fédération française de ski pour la partie sport et de l'association Haut-Doubs ski de fond pour l'entretien des pistes et de la redevance.

Les pistes se divisent en 3 secteurs:

- secteur de Bellevue déservant les communes de Frasne, Courvières et Boujailles.
- secteur de Bouverans, La Rivière, Bannans.
- secteur de Bulle, Dompierre.

## - SON FONCTIONNEMENT ET SES ACTIVITES :

- L'entretien des pistes de ski :

Le ski-club assure le traçage, le balisage et le damage des pistes. Il dispose de 3 engins; un par site fournis par le SIVOM et subventionnés par le département. L'entretien et balisage des pistes sont assurés par des bénévoles du ski-club, par contre le damage est effectué par des employés à temps partiel. Mr Jean VUILLAUME conduit le dameur à Frasne.

## L'ENSEIGNEMENT DU SKI , LES COMPETITIONS :

C'est la principale activité; elle est assurée par deux moniteurs qui travaillent à plein temps du 1 décembre au 1 avril. L'un est financé par le conseil général qui marque ainsi sa volonté de donner un élan nouveau au ski de fond de haut niveau et à l'éclosion de futurs champions. L'autre est à la charge du ski-club.

Ces deux moniteurs interviennent dans les écoles la semaine pour épauler les instituteurs dans l'enseignement du ski. Le mercredi et le samedi ainsi que pendant les vacances, ils enseignent le ski aux enfants du ski-club. Ils encadrent également les enfants lors de compétition à l'extérieur.

Lors de ces sorties, des bénévoles du ski-club se joignent aux moniteurs pour enseigner le ski.

Ces 3 dernières années, l'école de ski comptait jusqu'à 50 élèves de 8 à 16 ans.

Tous les renseignements sur ces activités figurent sur fiche remise à chaque élève de l'école.

Il est important de signaler que ces cours ainsi que les déplacements en car (nécessaire en cas d'enneigement insuffisant) sont gratuits.

Seules la carte neige ou la licence sont payantes (100 et 130F comprenant la vignette).

#### -LA LOCATION DE SKI:

-----

Depuis 3 ans, nous avons installé une location de ski afin de répondre aux demandes du tourisme local et à la forte clientèle du centre d'accueil avec lequel le ski-club collabore

Cette activité est assurée par Mr et Mme Fournier René, qui sont d'une disponibilité remarquable, ouvrant leur porte tous les jours et tout l'hiver .

#### -LE CHALET DE SKI:

-----

Il a été construit en 1988 par les bénévoles du ski-club et l'aide précieuse de quelques professionnels (Mr Granjean, Milles)

La commune de fra sne a fourni les matériaux et reste propriétaire du local; elle le met à disposition du ski-club.

Le chalet sert d'une part de garage au daineur de piste et d'autre part à l'accueil des skieurs et des randonneurs pour se rencontrer, prendre des boissons ou manger.

Mr Paul Mathieu est le tenancier, il ouvre ses portes dès qu'il neige; le week-end, le mercredi et toutes les vacances scolaires

Dans une atmosphère conviviale vous pourrez vous réchauffer autour de boissons chaudes ou d'une fondue.



Comme vous le constatez, les activités du ski-club sont variées; elles nécessitent outre la participation assidue d'une équipe de bénévoles, des moyens financiers importants (salaires des permanents et des temporaires.) Les revenus sont constitués de la vente des redevances et de la location de ski ; de plus nous organisons un bal qui nous aide à passer les hivers sans neige.

Une soirée publique est organisée par le club le vendredi 7 décembre à 20h30 au centre d'animation; soirée animée par Jean-Luc Girod avec pour thème "les techniques du ski"; des montages vidéo seront également présentés; les licences seront distribuées L'entrée est gratuite.

Pour d'autres renseignements contacter/  
GILLES BAUDOZ à BONNEVAUX 81.89.74.20.  
BENOIT MARMIER à FRASNE 81.49.81.37.

A BIENTOT SUR LA NEIGE !!

# CALENDRIER DES FETES

## décembre :

- samedi 8 : Téléthou
- samedi 8 : Bal des pompiers
- dimanche 9 : concours de tarots
- samedi 15 : Bal de l'association familiale
- dimanche 16 : arbre de Noël des Cheminots
- mercredi 19 : Repas de Noël du Club du 3ème Age
- samedi 22 : Bal du Ski club et des conscrits
- lundi 31 : Réveillon avec le comité des fêtes

## janvier :

- samedi 5 : Bal du Foot
- dimanche 6 : concours de tarots
- samedi 12 : tournoi de foot en salle
- samedi 19 : tournoi de foot vétérans en salle
- dimanche 20 : thé dansant de l'école
- samedi 26 : bal du foot
- dimanche 27 : concours de tarots de la pêche

## février :

- samedi 2 : bal des Anciens Combattants
- samedi 9 : choucroute des pompiers
- samedi 16 : bal des AFN
- dimanche 17 : banquet des classes
- samedi 23 : banquet des pompiers

## mars :

- samedi 2 : tournoi de foot en salle des pompiers
- samedi 9 : bal des cheminots
- dimanche 10 : concours de tarots
- dimanche 17 : thé dansant du Club du 3ème Age
- vendredi 22 : Théâtre avec ABCDEF
- samedi 23 : " " "
- dimanche 24 : " " "

## avril :

- dimanche 7 : Repas des Anciens

**CORPS  
DES  
SAPEURS-POMPIERS  
DE  
FRASNE**

■

LE CENTRE DE SECOURS DE FRASNE

Vous le connaissez, Matériel, Hommes, et caserne. Ainsi que les perturbations que cela occasionne à l'appel de la sirène.

Il nous semble bon de vous présenter le bilan financier de l'année 1990.

Par le budget communal alloué pour achat de matériel, par vos dons, et les manifestations organisées par les Sapeurs Pompiers. Cela vous permettra de connaître les besoins en argent et matériel d'un centre de secours.

Nous pouvons rappeler que le cout de fontionnement au niveau communal est élevé, la commune de FRASNE supporte l'entretien et la maintenance du matériel même pour nos interventions en dehors de la commune de FRASNE. (168 interventions pour l'année 1989)

- BUDGET COMMUNAL - Investissement -

- Achat de Vestes et Bottes cuir:	11836,28 Frs
- 1 appareil respiratoire isolant:	6965,55 Frs
- 1 tuyau aspiration + 1tuyau alimentation Ø 100	2965,00 Frs
TOTAL:	<u>21766,83 Frs</u>

A ceci vient s'ajouter le budget de Fonctionnement qui lui aussi est élevé.

- NOTRE BUDGET AMICALE:

RECETTES:

- Calendriers:	35280 Frs
- Subvention de la commune de COURVIERES:	500 Frs
- l'Union départemental pour avoir organisé des cours de secourisme:	540 Frs
- Les dons que l'on nous fait lors des interventions:	4400 Frs
- Nos manifestations:	
- Bal du 16/12/89 - Soirée choucroute du 3/02/90	
- Tournoi de foot en salle du 03/03/90 - Bal pour A.J.S.P du 24/03/90 - Ball-Trap des 25 et	

.../...

.../...

26/08/90 pour un total de : 80343 Frs

- Les heures de manoeuvres payées par la commune  
et laissées à l'Amicale par les Pompiers: 7185 Frs

TOTAL DE NOS RECETTES: 128 248 Frs

DEPENSES:

- Banquet Ste BARBE: 11569 Frs

- Arbre de Noël (repas + jouets) 8877 Frs

- Union Départemental: Assurances - Cotisations -  
Abonnement au journal - fédération Nationale -  
et Jeunes S.P - 7073 Frs

- Habillement:

20 Casques F.1 : 19687 Frs

Galons + Epaulettes : 818 Frs

25 Combinaisons Proban: 8746 Frs

6 Casquettes : 647 Frs

Gilets de froid - Pantalons treillis : 2974 Frs

5 Lampes torches: 550 Frs

Réparations vestes de cuir + bottes : 1974 Frs

50 Portes gants: 1379 Frs

- Matériels:

2 panneaux clignotant: 4872 Frs

12 Gilets fluorescents: 865 Frs

1 Hydro-éjecteur: 1407 Frs

Coupe boulon - presson - cordes: 325 Frs

Insecticide pour nid de guêpes 30litres: 715 Frs

Echelle en alu.. de 3 m : 250 Frs

6 sacs toile pour les commandes: 1500 Frs

Caisse à outils + caisse: 450 Frs

Boîtes de graisse et cirage: 380 Frs

Flexible et coupleur pour Karcher: 1086 Frs

1 girophare pour la voiture des médecins: 587 Frs

Sangles de serrage - réparation V.S.A.B -  
peinture pour matériel et véhicules - bobine

.../...

Papier essuie tout et dérouleur:	857 Frs
- <u>Association Jeunes Sapeurs Pompiers:</u>	
Combinaisons, bottes, casquettes, ceintures:	8000 Frs
( a noter que la commune de FRASNE nous a versée une subvention spéciale de 3000 Frs pour l'habillement des Jeunes Sapeurs.)	
- <u>Achats pour le V.S.A.B:</u>	
5 couvertures - caisse en plastique - lampes - thermomètre - housses - gants - matelas immobilisation :	2445 Frs
- Frais lors de nos déplacement : Sport, tournoi de foot, ski de fond, congrés:	3088 Frs
- Produits d'entretien pour la caserne:	396 Frs
- Réfection des vestiaires et rayonnages:	6405 Frs
- Casse croûte lors de nos manœuvres et grosses interventions:	4980 Frs
- Matériels et frais de secrétariat:	3471 Frs
- Achat de calendriers:	3200 Frs
- Frais de réception, mariages, réunions:	1947 Frs
	<hr/>
<u>TOTAL DE NOS DEPENSES:</u>	<u>111 520 Frs</u>

FORMATION DES SAPEURS EN 1990:

Environ 250 Heures passés au centre d'instruction de BAUMES  
LES DAMES, que les Sapeurs ont du prendre sur leurs congés payés  
ou en congés sans solde.

L'ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS:

Le rassemblement technique des Jeunes Sapeurs Pompiers  
de la sixième région se fera en juin 91 à FRASNE, et regroupera  
sept départements. A cette occasion ils ne manqueront pas de montrer  
leur savoir faire acquis tout au long de l'année grace à leurs dévoués  
moniteurs.

L'Association remercie sincèrement la commune de FRASNE  
de bien avoir voulu leur donné une subvention exceptionnelle de 3000Frs  
afin de réduire le coût de leur habillement.

DATES A RETENIR: 8/12/90 BAL - 09/02/91 Soirée choucroute - 03/03/91  
Tournoi de foot en salle - 31/03/91 Bal avec VERCHUREN.



# Association Familiale Rurale

## CLUB FEMININ

Le Club Féminin de l'Association Familiale a ouvert ses portes.

Celui-ci a lieu tous les jeudis (sauf pendant les vacances scolaires), dès 13 H 30, à la salle du Club 3ème Age.

Mesdames Yolande LEPEULE et Gilberte CART-LAMY, animent ce club avec beaucoup de savoir-faire et de gentillesse. Avec elles, vous pourrez apprendre la couture, le tricot, etc...

Vous pourrez si vous le souhaitez, vous initier à la peinture sur tissus.

Une machine à coudre de l'association est à disposition des personnes n'en possédant pas.

A la fin de chaque séance, dégustation de pâtisseries confectionnées par les dames à tour de rôle, avec thé, café.

Si le travail manuel vous intéresse, si vous vous sentez seule, surtout n'hésitez pas :

Poussez la porte du club féminin, vous serez les bienvenues.

## BUDGET - CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - 1990

Nous profitons du bulletin municipal pour vous montrer le budget de notre 6ème centre de loisirs sans hébergement, qui a eu lieu du 9 Juillet au 4 Août.

Celui-ci a connu comme les années précédentes, un grand succès tant auprès des enfants que de leurs familles. Les activités proposées étaient variées et de qualité.

Sur le plan financier, nous accusons un déficit couvert par une recette bal.

Nous tenons à dire que pour réaliser un centre de loisirs, nous faisons appel à des jeunes qualifiés (7 De Frasné cet été) qui mettent tout leur cœur pour faire passer à vos enfants un séjour agréable.

Pour nous, responsables de l'association, le bonheur des enfants participant au centre de loisirs est et restera notre plus belle récompense.

BUDGET - CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - 1990CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- ACHATS MATIERES, FOURNITURES ET PETIT MATERIEL .....		
Petit matériel, fournitures diverses, matériel pédagogique, produits entretien	F	2 467,38
- SERVICES EXTERIEURS .....		
Participation location animateurs	F	2 100,00
Assurances	F	750,00
- AUTRES SERVICES EXTERIEURS .....		
Frais déplacement pour sorties en car	F	10 456,00
Frais déplacement encadrement	F	672,00
Frais déplacement comité	F	200,00
Frais divers de gestion du comité	F	130,00
Goûter offert aux animateurs (préparation locaux).	F	139,50

CHARGES DU PERSONNEL

Rémunération personnel du centre de loisirs	F	35 620,00
Charges /Salaires URSSAF - ASSEDIC - CPM (bénéficiations d'un forfait à l'URSSAF)	F	9 043,00
Participation association aux frais de for- mation à trois animatrices de Frasne	F	900,00

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Entrées à la piscine	F	1 550,00
Entrées à la Saline d'Arc-et-Sénans	F	30,00
Entrées visite FABULYS (à le Deschaux)	F	2 850,00
Equitation (pour les petits) à Pontarlier	F	1 025,00
Luge d'Eté à Métabief (pour les grands)	F	744,00
Goûters (offerts tous les vendredis)	F	754,05
Participation association au bivouak des petits et des grands (du lundi au samedi midi) à la Chaux-de- Gilley).	F	3 698,10
Kermesse (buvette + Alimentation).	F	618,20

SOIT UN TOTAL DEPENSES DE F 73 747,33

---

BUDGET - CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT - 1990

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

- RECETTES D'ACTIVITE  
.....

Participation des familles F 38 392,00  
(y compris bons de vacances CAF - MSA -  
chèques vacances).

- PRESTATIONS SERVICE C.L.SH F 15 000,00  
(versées par CAF et MSA)

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

- Commune de Dompierre et Frasne F 11 210,00

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

- Solde bivouack F 351,70

- Kermesse F 297,45

SOIT UN TOTAL RECETTES DE F 65 251,15

R E C E T T E S F 65 251,15

D E P E N S E S F 73 747,33

Déficit Budgétaire de F 8 496,18  
.....